

Avons-nous assez de donateurs dans le système actuel?

Nous sommes autosuffisants en matière de sang complet et de plasma frais, ce qui signifie que notre système d'approvisionnement en sang n'est pas dépendant des États-Unis. Cependant, il est vrai que nous importons des médicaments de prescription qui sont fabriqués à partir de dérivés du plasma; donc, en fait, nous achetons des médicaments des États-Unis et non du sang ou du plasma frais.

Le Canada ne collecte pas assez de plasma grâce aux dons volontaires pour fabriquer tous les médicaments dont nous avons besoin. Mais la SCS possède la capacité et le financement nécessaires pour doubler sa collecte de plasma. La première étape est que la SCS ouvre plus de cliniques de collecte de plasma dans les zones urbaines et sur les campus universitaires. L'étape suivante est que tout le monde soutienne la SCS.

Qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour stopper les cliniques de dons rémunérés de sang/plasma?

L'Ontario a adopté la Loi sur le don de sang volontaire lors d'un vote unanime tenu à Queen's Park en décembre 2014. C'est un tel projet de loi que pourraient adopter le Nouveau-Brunswick et toutes les autres provinces. Ce n'est pas un texte législatif complexe. Il vise tout simplement à protéger les points de collecte, à s'assurer que la SCS soit l'unique collecteur de sang et de plasma et à interdire la vente de sang et de plasma. Cette loi comporte également une réserve, qui exempte la SCS de la loi, ce qui fait en sorte que, pendant que nous nous efforçons d'atteindre l'autosuffisance, la SCS peut toujours acheter ces médicaments indispensables qui sont à base de plasma. Oh – et il n'en coûte rien aux provinces parce qu'elles financent déjà la SCS.



Que peut-on faire pour aider?

*Rendez-vous sur BloodWatch.org et cliquez sur le bouton **GetInvolved!** Vous y trouverez des exemples de lettres à envoyer aux ministres de la Santé du Nouveau-Brunswick et du Canada, de même que des messages types à envoyer par Twitter et par courriel aux gens qui prennent les décisions en notre nom. Nous vous encourageons à envoyer des messages, des courriels et des gazouillis, pour laisser savoir aux décideurs que vous ne voulez pas de cliniques qui rémunèrent les dons de sang/plasma.*

BloodWatch
www.bloodwatch.org
info@bloodwatch.org

2140A Queen Street East, PO
Box 51523
Toronto, ON M4E 3V7
Canada



**DITES
NON
AUX DONNS DE
SANG/PLASMA
RÉMUNÉRÉS**

BloodWatch

Contexte

Le scandale du sang contaminé des années 1980 et 1990 a constitué l'une des pires crises de santé publique de l'histoire du Canada.

Voici un résumé de ses principales conclusions :

- ♦ Plus de 30 000 Canadiens ont été infectés par l'hépatite C et 2 000 personnes par le VIH, par l'entremise de sang contaminé, au Canada, ce qui a entraîné la mort de milliers de Canadiens et causé du tort à d'innombrables familles;
- ♦ Le Canada a dépensé 17 M\$ pour une enquête fédérale financée par le public, qui a révélé que les systèmes privés de dons de sang rémunérés ont été l'un des facteurs clés ayant contribué à la réception de sang contaminé par les Canadiens;
- ♦ Des milliards de dollars ont été accordés en indemnisation aux gens qui ont reçu du sang contaminé et à leurs familles.

L'enquête menée par le juge Horace Krever – plus communément appelée le rapport Krever – a fait la recommandation suivante : pour que le Canada puisse gérer un système public d'approvisionnement en sang sécuritaire, celui-ci doit être régi par cinq principes de base. Ce sont:

- 1 **Le sang est une ressource publique.**
- 2 **Les donneurs ne doivent pas être rémunérés.**
- 3 **Des quantités suffisantes de sang doivent être collectées afin qu'il ne soit pas nécessaire d'importer de sang d'autres pays.**
- 4 **L'accès à du sang et à des produits sanguins doit être gratuit et universel.**
- 5 **La sécurité du système d'approvisionnement en sang est primordiale.**

En plus de ces principes, M. Krever a déclaré que les fonctions principales du système national d'approvisionnement en sang devraient être assumées par un opérateur unique et ne devraient pas être données en sous-traitance à des tiers.

Que se passe-t-il à Moncton?

Une compagnie nommée Canadian Plasma Resources essaie de mettre sur pied, à Moncton, une clinique qui rémunérerait les donneurs pour leurs dons de sang/plasma.

La même compagnie a tenté de s'implanter en Ontario et elle a été fermée. L'Alberta et la Nouvelle-Écosse ont également neutralisé les projets de cette compagnie dans leurs provinces, alors que le Québec possède une loi visant à empêcher les dons rémunérés de sang/plasma.

Cette compagnie n'a pas de contrat avec la Société canadienne du sang (SCS), ce qui signifie qu'elle n'a pas d'acheteur au Canada pour le plasma qu'elle veut y collecter. Elle a déclaré que le plasma collecté serait exporté aux États-Unis, puis expédié en Allemagne pour être fractionné. Il n'y a aucune garantie à l'effet que le plasma ainsi collecté reviendrait au Canada.

Pourquoi devrions-nous empêcher les dons rémunérés de sang/plasma?

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles nous devrions bannir les cliniques de dons de plasma rémunérés, la première étant que le plasma collecté par les négociants en produits sanguins n'est pas destiné à notre usage – il est à vendre. Les négociants en produits sanguins collectent le plasma pour le vendre et ils l'exportent sur les marchés mondiaux. Le fait d'avoir un négociant privé en produits sanguins ne nous aide pas dans

notre recherche de l'autosuffisance et ne nous garantit pas un accès à davantage de médicaments à base de plasma. La seule manière d'être certain que vous pouvez sauver la vie d'un Canadien est de faire un don à la SCS.

La deuxième raison est que le fait de payer des gens pour une partie de leur corps est une forme d'exploitation. Aux États-Unis, qui sont l'un des quatre pays permettant les cliniques de dons de plasma rémunérés, les pauvres sont littéralement exploités pour leur plasma. La motivation liée aux profits, aux points de collecte, peut être néfaste à la fois pour les donneurs et pour le système d'approvisionnement en sang.

La troisième raison est la surveillance. Au Canada, la Société canadienne du sang est notre opérateur national, qui protège les donneurs, surveille tous les tests et qui sait où va tout notre sang et tout notre plasma – ce qui constitue un point crucial dans la prévention d'une autre tragédie liée à du sang contaminé. Nous ne voulons pas d'un système fragmenté et nous ne voulons pas d'un collecteur privé qui n'a aucune responsabilité envers le public.



Le sang est une ressource publique.